

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 97 (2004)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Instructions aux auteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les *Eclogae Geologicae Helvetiae* (EGH, Swiss Journal of Geosciences) publient des contributions originales en géosciences qui sont d'un intérêt international. Sont préférés des travaux interdisciplinaires et/ou «process-oriented» – traitant surtout, mais pas exclusivement, du domaine téthysien et des régions avoisinantes. L'intérêt général ou international des contributions devrait être mis en relief de manière à être clair aussi pour le non-spécialiste. Les manuscrits ne doivent pas avoir été soumis en même temps à un autre périodique, ni avoir été refusé sous cette forme par un autre périodique.

Les manuscrits sont à soumettre à l'un des Rédacteurs en chef (Chief Editor): les travaux géologiques à Dr. Jürgen Remane, les travaux paléontologiques à Dr. Iwan Stoessel-Sittig. Ils chargeront l'un des Editeurs associés (Associate Editors) avec l'organisation de l'évaluation critique du texte soumis (reviewing).

Langues

Les EGH publient des articles en anglais, français et italien, **mais de préférence en anglais.**

En plus du titre complet de l'article, prière de fournir un titre court (max. 50 caractères) dans la même langue. Si nécessaire, ajouter une **traduction anglaise** du titre original complet.

Les **mots-clé** (key words) doivent aussi être indiqués en anglais.

En plus de l'**Abstract** anglais obligatoire il faut un deuxième résumé en français, allemand ou italien.

Présentation des manuscrits

Nous prions de respecter les directives données ci-dessous pour éviter des retards dans l'évaluation des textes.

A – Fournir **3 copies** (sorties) du texte et des tableaux, figures et planches.

B – Imprimer le texte sur **A4**, seulement au recto, à **double interligne** avec une marge de 2,5 cm de chaque côté; éviter autant que possible les notes infrapaginales. Des manuscrits sans numérotation des pages ne seront pas acceptés.

C – Imprimer les **caractères souhaités** directement dans le texte (ex. *italiques*, **gras**, **souligné**, PETITES MAJUSCULES).

D – **Auteurs du manuscrit**: Indiquer le premier prénom en toutes lettres (ex. STEPHEN P. HESSELBO) dans le titre. Des problèmes risquent de se poser s'il y a un nombre trop élevé de coauteurs, tentez de les éviter en utilisant une formule comme «avec la collaboration de...». L'orthographe originale des noms d'auteurs avec accents et signes spéciaux doit être préservée. Il en est de même pour les noms géographiques.

E – Les **abréviations** doivent être expliquées lors de leur première utilisation dans le texte. Si le nombre d'abréviations utilisées est élevé, il est recommandé d'ajouter un glossaire alphabétique à la fin du texte.

F – L'utilisation des **noms paléontologiques** (genres et espèces) doit être en accord avec les règles de nomenclature internationales: noms d'auteurs des taxa en petites majuscules, utilisation des parenthèses selon les normes établies. La première publication d'un taxon n'est pas incluse dans la bibliographie, à moins qu'elle ne soit citée indépendamment dans le texte.

G – Citation de publications dans le texte

Suivant le contexte, les noms d'auteurs et/ou l'année de publication sont placés entre parenthèses: (Meyer 1930; Laubscher 1973, 1975;) ...«suivant la déduction de Meyer (1930)» – pas de petites majuscules ici! Si plusieurs publications sont citées en même temps, arrangez-les par ordre chronologique.

2 auteurs sont reliés par le signe «&»: Arthaud & Matte (1975).

S'il y a **3 coauteurs ou plus** seul le premier est cité avec «**et al.**»: Dapples et al. (2003).

H – Bibliographie

Arrangée par ordre alphabétique des auteurs, avec les noms de famille en toutes lettres mais seules les initiales des prénoms.

2 auteurs: articles ordonnés sous le 1^{er} auteur par **ordre alphabétique** des 2^{èmes} auteurs:

BAUER, A. & KNECHT, F. 1997:...

BAUER, A. & MEISTER, G. 1983:...

3 auteurs ou plus: (citations «et al.» dans le texte) arranger par ordre **chronologique** selon l'année de publication sous le 1^{er} auteur, tous les noms de famille en toutes lettres:

FRISCH, W., KUHLEMANN, J., DUNKL, I., & BRÜGEL, A. 1998:

FRISCH, W., BRÜGEL, A., DUNKL, I., KUHLEMANN, J. & SATIR, M. 1999:

Mentionner toujours les noms d'auteurs en complet, pas de tiret pour indiquer la répétition d'un nom, comme dans les exemples donnés ci-dessus.

La présentation de la bibliographie doit correspondre aux normes des *Eclogae* en ce qui concerne la ponctuation et les caractères utilisés:

ARTHAUD, F. & MATTE, P. 1975: Les décrochements tardihercyniens du sud ouest de l'Europe. Géométrie et essai de reconstruction des conditions de la déformation. *Tectonophysics* 25, 139–171.

BLUM, W. 1989: Faziesanalyse im Rotliegenden des Nord-schweizer Permokarbon-Trogs (Hochrhein-Region zwischen Basel und Laufenburg). *Eclogae Geol. Helv.* 82, 455–489.

GUÉX, J. 1991: *Biochronological correlations*. 252 p., Springer, Berlin, Heidelberg.

Noms et titres dans un alphabet non-latin devraient être translittérés en indiquant s'il y a un résumé dans une langue courante.

Articles faisant partie d'un ouvrage collectif sont à citer comme suit:

CORTESOGNO, L., DALLAGIOVANNA, G., GAGGERO, L. & VANOSI, M. 1993: Elements of the Paleozoic history of the Ligurian Alps. In: VON RAUMER, J. & NEUBAUER, F. (Eds.): *Pre-Mesozoic geology of the Alps*, 257–277, Springer.

S'il y a plus de 2 éditeurs, une citation dans le style «et al.» est acceptable (ex. PFIFFNER, O., A. et al.).

Tableaux, planches et figures

Prière de soumettre tableaux, planches et figures **séparément**, les explications sur des feuilles individuelles, séparées du texte, elles aussi.

Echelles sous forme d'échelles de référence ou de «scale bars».

Les signatures et symboles utilisées dans les figures doivent être expliquées dans une légende à l'**intérieur de la figure**, il ne faut pas employer des chiffres ou lettres dont la signification ne ressort que dans l'explication de la figure ou dans le texte.

Les figures doivent être numérotées suivant l'ordre de leur citation dans le texte.

En prévoyant une réduction des tableaux et figures à la largeur d'une colonne imprimée (= 88 mm), une économie des frais d'impression (et par là des contributions d'auteur) sera possible. Ceci exige cependant que les inscriptions dans les figures soient encore lisibles à une telle réduction. La largeur du regard de la page entière est de 180 mm, la hauteur de 225 mm. Il ne faut pas nécessairement réunir les photos dans des planches, elles peuvent aussi être intégrées comme figures dans le texte.

Le **manuscrit révisé** à la suite de la dernière évaluation (reviewing) est à soumettre à l'**Editeur associé responsable**, ensemble avec la version précédente montrant les remarques et propositions des relecteurs (reviewers).

Le **manuscrit définitif** qui tient compte des remarques de l'**Editeur associé** est alors à soumettre au Rédacteur en chef (Chief editor) responsable, sous forme de 2 copies avec originaux des figures. Fournir en plus texte et figures sur un CD-ROM; ici, les points suivants sont à observer: Le texte doit être enregistré en 2 versions: texte standard dans le programme utilisé par l'auteur (ex. Microsoft Word) et format RTF. En cas de l'utilisation de signes inhabituels, fournir aussi le programme permettant leur sortie correcte.

Texte imprimé (sortie) et la version sur CD doivent être identiques.

Les figures digitalisées doivent être enregistrées dans le format EPS ou TIFF.

Contribution des auteurs aux frais d'impression

Pour les articles dépassant les 12 pages imprimées (y compris planches et annexes), les frais d'impression des pages supplémentaires seront normalement à la charge de l'auteur à raison de CHF 240.–/page. Les frais pour corrections d'auteur importantes, planches de taille exceptionnelle, dépliants et figures en couleur sont également à la charge de l'auteur.